



LUNDI 12 FÉVRIER 2018

23^{ÈME} PALMARÈS
— DES —
LAURIERS
DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION



THÉÂTRE LE PALACE - PARIS

OUVERTURE DES PORTES A 17 HEURES

LISTE DES PROGRAMMES ET PERSONNALITES NOMMES POUR L'ANNEE 2017

RELATIONS PRESSE

JACQUES-MARIE PONTIAUX : 06 07 04 07 99

JMP@CLUBAUDIOVISUELPARIS.COM



COMMUNIQUE DE PRESSE
Paris, le 8 janvier 2018

La 23^{ème} cérémonie de remise des LAURIERS de la radio et de la télévision aura lieu le lundi 12 février 2018 au théâtre le Palace, 8 rue du Faubourg Montmartre à Paris (75009).

Créée à l'initiative du Sénateur Jean Cluzel, la cérémonie des Lauriers de la radio et de la télévision salue depuis 22 ans les talents, fait découvrir des programmes audiovisuels français ou en langue française et récompense des hommes et des femmes qui n'ont rien concédé à la confusion des genres, à la recherche du sensationnel ou à la facilité de l'audience.

Les programmes sélectionnés couvrent l'ensemble de la production audiovisuelle (informations, magazine, webmagazine, documentaire, fiction, séries, programmes culturels, jeunesse, divertissement, musique...), sans oublier le meilleur de la radio. Sont éligibles les œuvres audiovisuelles diffusées sur le territoire national dans l'année civile, quel que soit leur format et leur mode de transmission.

Les critères d'attribution prennent en compte l'originalité et le traitement des sujets, la dimension créative, la qualité de l'écriture et de l'expression, l'enrichissement culturel, l'acquisition du savoir et la contribution à l'esprit civique. Les Lauriers d'or Radio et Télévision récompensent des professionnels pour l'ensemble de leur carrière.

A l'instar des Césars, des Molières ou des Victoires de la musique, les Lauriers de la Radio et de la Télévision sont attribués par un jury de professionnels reconnus et de personnalités qui contribuent au rayonnement de la production audiovisuelle française.

Organisateur de la cérémonie, le Club Audiovisuel de Paris, association loi 1901, s'est fixé pour mission de fédérer l'ensemble des acteurs du secteur de l'audiovisuel et du numérique, les décideurs politiques et institutionnels autour de mêmes objectifs : la promotion des programmes français, une recherche constante de la qualité, la création de nouveaux paradigmes. A cet effet, durant l'année, des dîners-débats, organisés dans les salons du Palais du Luxembourg, ont pour vocation de favoriser la communication entre les différents acteurs, apporter des éclairages, alimenter la réflexion, éliminer les incompréhensions et nuancer les conclusions.





23^{ème} cérémonie des Lauriers
Programmes et personnalités nommés

LES NOUVEAUTES DE CETTE 23^{EME} EDITION

- ✓ Le parrainage de la cérémonie de remise des Lauriers de la radio et de la télévision par le Ministère de la culture.
- ✓ Une place accrue pour le média radio avec l'attribution d'un « Laurier Information » et d'un « Laurier Programme ».
- ✓ Le « Laurier du programme jeunesse » désormais parrainé par le C.S.A, qui mettra en lumière un programme destiné au jeune public répondant aux critères d'un jury de professionnels appréciant les qualités (ré)créatives, pédagogiques et de civisme des programmes candidats.
- ✓ Le « Laurier du rayonnement international » parrainé par le C.N.C, qui récompensera le programme ayant le plus contribué au rayonnement de l'audiovisuel français à l'étranger.
- ✓ La Maitresse de cérémonie de cette 23^{ème} cérémonie sera **Hapsatou Sy**, animatrice de télévision et chroniqueuse sur C8.

PROGRAMMES ET PERSONNALITES

Après avoir visionné 331 programmes de télévision sur l'année 2017 et écouté l'ensemble des programmes et journaux d'informations radios, le jury a retenu (classement par ordre alphabétique) :

LAURIER FICTION

- ✓ Le Viol (France 3)
- ✓ Mention particulière (TF1)
- ✓ Mon frère bien aimé (France 2)

LAURIER SÉRIES

- ✓ La Mante (TF1)
- ✓ On va s'aimer un peu, beaucoup... (France 2)
- ✓ Paris etc. (Canal +)

LAURIER D'INTERPRÉTATION FÉMININE

- ✓ Corinne Masiero dans Capitaine Marleau (France 3)
- ✓ Laura Smet dans La bête curieuse (Arte)
- ✓ Léa Drucker dans La Consolation (France 3)

LAURIER D'INTERPRÉTATION MASCULINE

- ✓ Guillaume Gallienne dans Oblomov (Arte)
- ✓ Jean-Pierre Darroussin dans La Loi de Julien (France 3)
- ✓ Olivier Marchal dans Mon frère bien aimé (France 2)

LAURIER DOCUMENTAIRES

- ✓ Harcèlement sexuel, le fléau silencieux (France 5)
- ✓ Ils vont arrêter la bombe (France Ô)
- ✓ Une jeune fille de 90 ans (Arte)

LAURIER PREMIÈRE ŒUVRE – PRIX MARCEL JULLIAN

- ✓ Nous avons tant à nous dire (France 2)
- ✓ Robin (Arte)
- ✓ Sarah la combattante (Canal +)

LAURIER CIVISME ET GRANDES CAUSES

- ✓ Latifa, une femme dans la République (France 2)
- ✓ Leur combat pour un toit (M6)
- ✓ Welcome chez nous (LCP-AN)

LAURIER GRAND REPORTER – PRIX PATRICK BOURRAT

- ✓ Reportages de Liseron Boudoul aux Antilles, en Irak et en Syrie (JT de TF1)
- ✓ Syrie : Raqqa, la bataille de l'Euphrate (Arte)
- ✓ Violences, pillages, marché noir : Panique au Venezuela dans Enquête Exclusive (M6)

LAURIER ANIMATION JEUNESSE

- ✓ Comme un animal (Gulli)
- ✓ Grizzy et les Lemmings (France 3)
- ✓ Miraculous, les aventures de Ladybug et Chat Noir (TF1)

LAURIER JEUNESSE PARRAINÉ PAR LE CSA

- ✓ (Non communiqué)

LAURIER CULTURE

- ✓ Cirque hors-piste (Arte)
- ✓ Focus Iran – L'audace au premier plan (Arte)
- ✓ Jacques Brel, fou de vivre (France 3)

LAURIER PROGRAMME RADIO

- ✓ Au cœur de l'Histoire par Franck Ferrand (Europe 1)
- ✓ Boomerang par Augustin Trapenard (France Inter)
- ✓ On ne parle pas la bouche pleine ! par Alain Kruger (France Culture)

LAURIER INFORMATION RADIO

- ✓ Grand Reportage (RFI)
- ✓ Les Matins par Guillaume Erner (France Culture)
- ✓ RTL Week-end par Bernard Poirette

LAURIER MUSIQUE

- ✓ Audrey Ismaël et Bastien Burger pour la musique de Les Grands (OCS City)
- ✓ Benjamin Biolay, Alexis Rault et Keren Ann, pour la musique de Paris etc. (Canal+)
- ✓ ROB pour la musique de Un ciel radieux (Arte)

PRIX SPECIAL DU JURY

- ✓ (Non communiqué)

LAURIER DU RAYONNEMENT INTERNATIONAL PARRAINÉ PAR LE CNC

- ✓ (Non communiqué)

LAURIER D'OR RADIO ET TÉLÉVISION

- ✓ (Non communiqué)



LES MEMBRES DU JURY

Sous la présidence de **Patrick Bézier**, Président du Club Audiovisuel de Paris

Bernard Chevy, créateur du Midem et des Mip de Cannes, Président d'honneur et fondateur du FIPA - **Anne Dörr**, auteure et réalisatrice - **Fernand Guiot**, acteur, ancien Président du Club Audiovisuel de Paris - **Valérie Krettly Calvi**, lectrice, conseillère littéraire - **Roger-André Larrieu**, journaliste, conseil international audiovisuel et médias, ancien Directeur des programmes de France 3 - **Myriam Lemaire**, journaliste, secrétaire générale du Jury, ancienne responsable de la communication de TDF - **Bernard Miyet**, ancien Ambassadeur, ancien Président du Directoire de la Sacem - **Dominique Poussier**, consultante, ancienne directrice des programmes Jeunesse de TF1 - **Claude-Yves Robin**, créateur d'entreprises, ancien directeur général de France 5 et France 2 - **Jean Rozat**, ancien directeur général d'ARTE France - **Gérard Saint-Paul**, journaliste, ancien directeur général et fondateur de France 24 - **Monique Trnka**, productrice, ancienne secrétaire générale des programmes de TF1, ancienne directrice des programmes et de la programmation d'Antenne 2.



⌘ THÉÂTRE LE PALACE



Le Palace : une salle de spectacle à la gloire du passé

Le Palace est une salle de spectacle parisienne située dans le 9^{ème} arrondissement de Paris qui a ouvert ses portes en 1923.

Au départ, construit pour être une salle de music-hall, Le Palace devient une salle de cinéma à partir de 1946, pour devenir de 1975 à 1978, une salle de théâtre dirigée par Pierre Laville. A l'abandon, elle est rachetée par un grand nom de la nuit parisienne, Fabrice Emaer, qui en fait un lieu de la mode et de la nuit très fréquenté.

Malheureusement, en 1983, Le Palace s'éteint en même temps que son propriétaire. Après divers rachats et fermetures, Le Palace renaît enfin de ses cendres en 2006 grâce au couple Chantal et Francis Lemaire et aux frères Vardar (propriétaires de la Grande Comédie et de la Comédie République). Ensemble, ils restaurent complètement Le Palace, qui sera classé monument historique.

Fier de ses 970 places et de ses centaines de mètres carrés de fresques et de peintures au pochoir mais aussi de ses moulures décoratives, Le Palace est devenu un lieu mythique, magique et unique possédant un décor à la gloire de ses premières années.

Aujourd'hui, le Palace renoue avec sa tradition du music-hall en présentant de nombreux spectacles musicaux. Concerts ou comédies musicales sont régulièrement proposés sur cette scène mythique. Le théâtre met à l'honneur les cultures du monde avec le Festival des Balkans, Balkan Trafik ou Les Voix de l'Anatolie. Les enfants ne sont pas oubliés puisque de nombreuses pièces leur sont destinées.

Métro : Grands boulevards (lignes 8, 9) / Bus : Grands boulevards (bus : 48, 85) / Parking : à proximité / Vélip' : à proximité / Autolib' : à proximité